



N° d'épreuve FFM _____ **42**
Moto-Club _____ **MOTO CLUB DE HUISMES**
N° d'affiliation _____ **0441**
Date _____ **DIMANCHE 13 JUIN 2021**
Lieu _____ **Circuit des Perrés à Huismes 37**
Organisateur technique - **Moto Club de Huismes**
E-mail _____ **pcoiquil@yahoo.fr**
Téléphone _____ **06 14 50 05 80**

CDF SIDE-CAR CROSS INTER

REGLEMENT PARTICULIER 2021

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course ----- **Bellanger Alain** Licence : **003385**
Délégué FFM (Président du Jury) ----- **Goux Christian** Licence : **011943**
Membre du Jury ----- **Abadie Guy** Licence : **001903**
Membre du Jury ----- **Perray Christophe** Licence : **114631**
Commissaire technique responsable ---- **Franck Dupuis** Licence : **117216**
Responsable du chronométrage ----- **Attente FFM** Licence :

Article 3 Catégories & Engagements

Side-car Cross Inter

Age* ----- 16 ans minimum pour les pilotes & 15 ans minimum pour les passagers
60 ans maximum pour les pilotes et les passagers
Licences ----- NCO / INTER / LUE
Cylindrées ----- De 350cc à 750cc 2T ou de 350cc à 1000cc 4T
Plaques ----- Numéro noir sur fond jaune

**La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur/passager. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes/passager ne devront pas avoir 61 ans au cours de l'année (né au plus tard en 1961).*

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié et les 2 réservistes percevront une prime de qualification de 250 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	140 €	6 ^{ème}	70 €	11 ^{ème}	45 €	16 ^{ème}	20 €
2 ^{ème}	120 €	7 ^{ème}	65 €	12 ^{ème}	40 €	17 ^{ème}	15 €
3 ^{ème}	100 €	8 ^{ème}	60 €	13 ^{ème}	35 €	18 ^{ème}	10 €
4 ^{ème}	90 €	9 ^{ème}	55 €	14 ^{ème}	30 €	19 ^{ème}	10 €
5 ^{ème}	80 €	10 ^{ème}	50 €	15 ^{ème}	25 €	20 ^{ème}	10 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom médecin responsable	Hatwell Sydney		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Saint Benoit la Foret	Temps de trajet (en min)	15mn

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **Circuit des Pérrés à Huismes**
 Adresse **Route des Pérrés 37420 Huismes**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1555m**
 Largeur minimum de la piste **6m**
 Largeur de la grille **30m**
 Longueur de la ligne droite de départ **75m**
 Nombre d'OCP* **15**

**Officiels Commissaires de Piste*

Capacité Side-Car :

Pendant les essais : **36.**
 En manche : **30.**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : **19/02/2021**

Coiquil
 Signature numérique de Coiquil
 Date : 2021.02.19 16:15:43 +01'00'

Visa de la Ligue

Date : **23/02/2021**

Christine CAILLY
 Signature numérique de Christine CAILLY
 DN : cn=Christine CAILLY, o=LMRC, ou, email=liguemotocentre@orange.fr, c=FR
 Date : 2021.02.23 14:39:28 +01'00'

Visa de la FFM

Date : **30/03/2021**
 Numéro : **21/0129**





N° d'épreuve FFM _____ **42**
Moto-Club _____ **MOTO CLUB DE HUISMES**
N° d'affiliation _____ **0441**
Date _____ **DIMANCHE 13 JUIN 2021**
Lieu _____ **HUISMES 37**
Organisateur technique - **MOTO CLUB DE HUISMES**
E-mail _____ **pcoiquil@yahoo.fr**
Téléphone _____ **06 14 50 05 80**

CDF MX FEMININ

REGLEMENT PARTICULIER 2021

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course ----- Bellanger Alain Licence : 003385
Délégué FFM (Président du Jury) ----- Goux Christian Licence : 011943
Membre du Jury ----- Abadie Guy Licence : 001903
Membre du Jury ----- Perray Christophe Licence : 114631
Commissaire technique responsable ---- Franck Dupuis Licence : 117216
Responsable du chronométrage ----- Attente FFM Licence :

Article 3 Catégories & Engagements

MX Féminin Scratch

Age ----- 15 ans minimum
Licences ----- NCO / Inter / LUE
Cylindrée ----- Classes 2,3 et 4
Plaques ----- Numéro blanc sur fond bleu

MX Féminin 125cc

Age ----- De 13 ans à 20 ans*
Licences ----- NCO / NJ / Inter / LUE
Cylindrée ----- 125cc
Plaques ----- Numéro blanc sur fond bleu

** Les pilotes ne devront pas avoir 21 ans au cours de l'année.*

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	55 €	6 ^{ème}	22 €	11 ^{ème}	15 €	16 ^{ème}	9 €
2 ^{ème}	50 €	7 ^{ème}	21 €	12 ^{ème}	13 €	17 ^{ème}	8 €
3 ^{ème}	45 €	8 ^{ème}	20 €	13 ^{ème}	12 €	18 ^{ème}	7 €
4 ^{ème}	40 €	9 ^{ème}	18 €	14 ^{ème}	11 €	19 ^{ème}	6 €
5 ^{ème}	36 €	10 ^{ème}	17 €	15 ^{ème}	10 €	20 ^{ème}	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable ... Hatwell Sideney

Nombre de secouristes 12

Hôpital le plus proche Saint Benoit la Foret

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) 15 mn

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site Circuit des Perrés à Huismes

Adresse Route des Pérrés 37420 Huismes

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1555m

Largeur minimum de la piste 6m

Largeur de la grille 30m

Longueur de la ligne droite de départ 75m

Nombre d'OCP* 15

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : 45.

En manche : 45.



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : 19/02/2021

Coiquil
Signature numérique de Coiquil
Date : 2021.02.19 16:14:18 +01'00'

Visa de la Ligue

Date : 23/02/2021

Christine CAILLY
Signature numérique de Christine CAILLY
DN : cn=Christine CAILLY, o=LMRC, ou, email=liguemotocentre@orange.fr, c=FR
Date : 2021.02.23 14:38:32 +01'00'

Visa de la FFM

Date : 30/03/2021

Numéro : 21/0129





N° d'épreuve FFM _____ **42**
Moto-Club _____ **Huismes**
N° d'affiliation _____ **0441**
Date _____ **Dimanche 13 juin 2021**
Lieu _____ **Circuit des Perrés Huismes 37**
Organisateur technique - **Moto Club de Huismes**
E-mail _____ **pcoiquil@yahoo.fr**
Téléphone _____ **06 14 50 05 80**

ADDITIF

REGLEMENT PARTICULIER 2021

Championnat de Ligue Vétérans / MX féminin

COUREURS ADMIS

1. Championnat de Ligue Vétérans : Ouvert à tous les pilotes âgés au minimum de 38 ans révolus au 1er Janvier 2021

Catégories : Bronze de 38 à 44 ans – Argent de 45 à 51 ans – Or de 52 à et +.

Licences NCO

machines de classes 2, 3, 4 - 125cc à 500cc 2T et 250cc à 650cc 4T

2. Championnat de Ligue Féminin : ouvert à tous les pilotes âgés au minimum de 13 ans

Licences NJ3C, NCO

machines de classes 2, 3, 4 - 125cc à 500cc 2T et 250cc à 650cc 4T

Nombre de coureurs admis

En fonction de la capacité de la piste, le nombre de pilotes acceptés sera limité à un maximum de 45 pilotes.

Engagements :

Les engagements se feront en ligne via le site Internet : <https://ffm.engage-sports.com> 14 jours minimum avant l'épreuve.

Montant total 40 € non remboursables (location transpondeur incluse).

Passé ce délai, les engagements des pilotes inscrits au plus tard 6 jours avant la manifestation seront pris en compte moyennant un droit supplémentaire de 10 €. Plus aucune demande d'engagement ne sera acceptée à partir du 6ème jour précédant la manifestation.

Les éventuels pilotes hors délai auront la possibilité de s'engager si le plateau n'est pas complet mais dans ce cas ils rouleront hors championnat.

Visa du Moto-Club

Date : 19/02/2021

**Coi
quil** Signature
numérique de
Coiquil
Date :
2021.02.20
07:24:49
+01'00'

Visa de la Ligue

Date : 23/02/2021

**Christin
e
CAILLY** Signature numérique
de Christine CAILLY
DN : cn=Christine
CAILLY, o=LMRC,
ou,
email=liguemotocentr
e@orange.fr, c=FR
Date : 2021.02.23
14:40:32 +01'00'

Visa de la FFM

Date :
Numéro :

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date ——— Dimanche 13 juin 2021 jusqu'à 30 Side

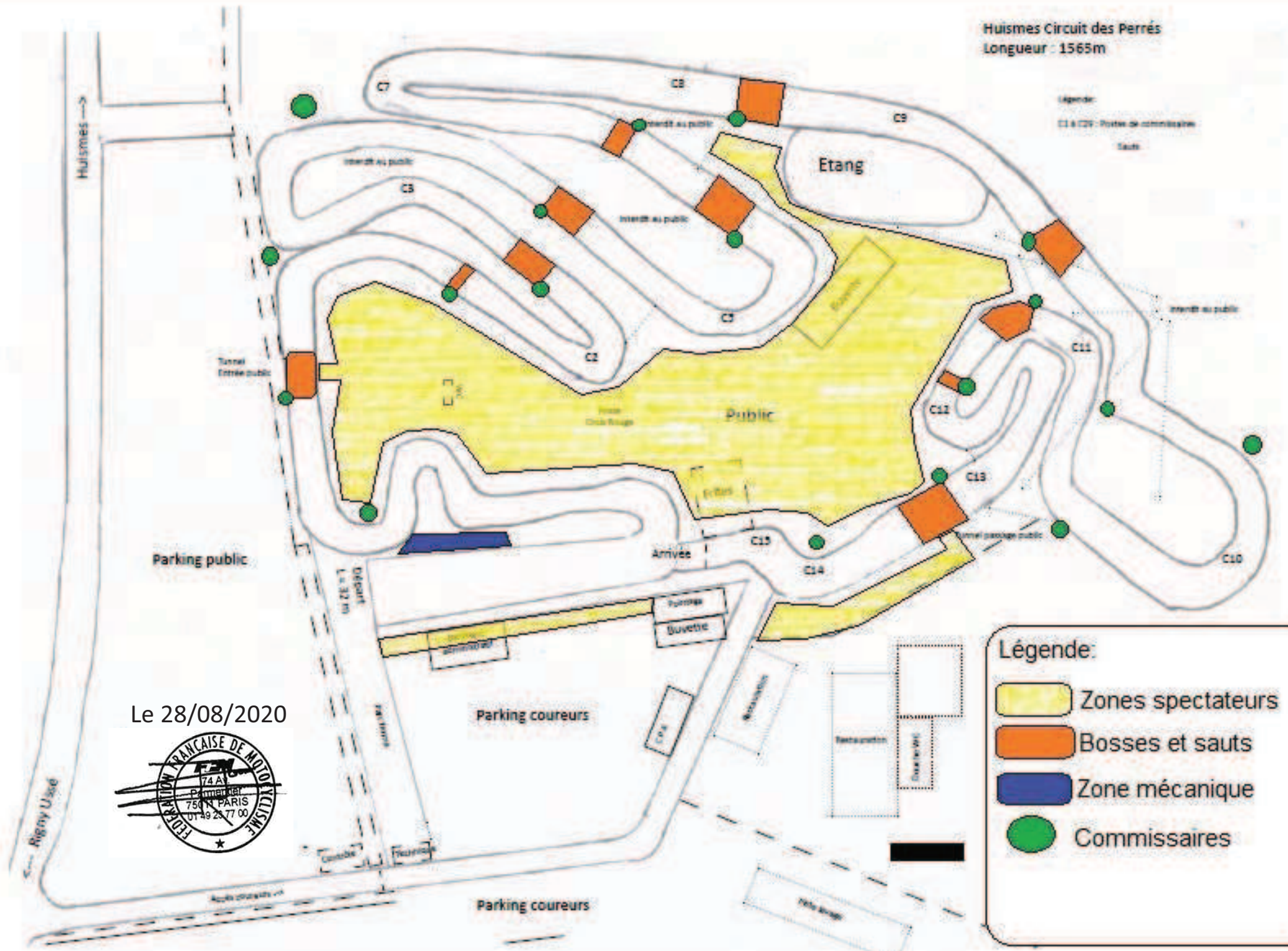
Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
15h00	19h00	Administratifs et techniques	Toutes catégories	Samedi 12 juin
7h30	9h00	Administratifs et techniques	Toutes catégories	Dimanche 13 juin
8h45	9h05	Essais Libres	Chpt France Side Car	20mn
9h10	9h25	Essais Libres	Chpt France MX Féminin	20mn
9h35	9h50	Essais Libres	Chpt Ligue Vétérans Femini	15mn
10h30	10h50	Essais Chronométrés	Chpt France Side Car	20mn
10h55	11h00	Test de départs	Chpt France Side Car	5mn
11h05	11h25	Essais Chronométrés	Chpt France MX Féminin	20mn
11h30	11h45	Essais Chronométrés	Chpt Ligue Vétérans Femini	15mn
		Repas		
13h50	14h00	Tour de reconnaissance	Chpt France MX Féminin	
14h00	14h30	Manche 1	Chpt France MX Féminin	20mn + 2t
14h40	15h10	Manche 1	Chpt France Side Car	20mn + 2t
15h15	15h40	Manche 1	Chpt Ligue Vétérans Femini	20mn + 1t
		Entracte		
16h00	16h10	Tour de reconnaissance	Chpt France MX Féminin	
16h10	16h40	Manche 2	Chpt France MX Féminin	20mn + 2t
16h45	17h15	Manche 2	Chpt France Side Car	20mn + 2t
17h20	17h45	Manche 2	Chpt Ligue Vétérans Femini	20mn + 1t
		Entracte		
18h25	18h55	Manche 3	Chpt France Side Car	20mn + 2t

Date _____ Dimanche 13 juin + 30 Side

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
15h00	19h00	Administratifs et techniques	Toutes catégories	Samedi 12 juin
7h30	9h00	Administratifs et techniques	Toutes catégories	Dimanche 13
8h30	8h50	Essais Libres	Chpt France Side A	20mn
8h55	9h15	Essais Libres	Chpt France Side B	20mn
9h20	9h35	Essais Libres	Chpt Ligue Vétérans Femini	15mn
9h45	10h05	Essais Libres	Chpt France MX Féminin	20mn
10h15	10h35	Essais Chronométrés	Chpt France Side A	20mn
10h40	10h45	Test de départs	Chpt France Side A	5mn
10h50	11h10	Essais Chronométrés	Chpt France Side B	20mn
11h15	11h20	Test de départs	Chpt France Side B	5mn
11h25	11h45	Essais Chronométrés	Chpt France MX Féminin	20mn
11h50	11h55	Test de départs	Chpt France MX Féminin	5mn
12h00	12h15	Essais Chronométrés	Chpt Ligue Vétérans Femini	15mn
		Repas		
13h50	14h00	Tour de reconnaissance	Chpt France MX Féminin	
14h00	14h30	Manche 1	Chpt France MX Féminin	20mn + 2t
14h35	15h05	Manche 1	Chpt France Side	20mn + 2t
15h10	15h35	Manche 1	Chpt Ligue Vétérans Femini	20mn + 1t
		Entracte		
16h00	16h10	Tour de reconnaissance	Chpt France MX Féminin	
16h10	16h40	Manche 2	Chpt France MX Féminin	20mn + 2t
16h45	17h15	Manche 2	Chpt France Side	20mn + 2t
		Entracte		
18h00	18h25	Manche 2	Chpt Ligue Vétérans Femini	20mn + 1t
18h30	19h00	Manche 3	Chpt France Side	20mn + 2t
19h10		Remise des Prix		

Huismes Circuit des Perrès
Longueur : 1565m

Légende:
C1 à C20 : Portes de commissaires
Sauts



Le 28/08/2020



Légende:

-  Zones spectateurs
-  Bosses et sauts
-  Zone mécanique
-  Commissaires